



Conseil Economique
et Social

Distr.
GENERALE

TRANS/WP.29/778
1 mai 2001

FRANCAIS
Original : ANGLAIS
et FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITE DES TRANSPORTS INTERIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des règlements
concernant les véhicules (WP.29)

PROJET DE COMPLEMENT 21 A LA SERIE 03 D'AMENDEMENTS
AU REGLEMENT No 37

(Lampes à incandescence)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le Comité d'administration (AC.1) de l'Accord de 1958 modifié à sa dix-septième session, suite à la recommandation du WP.29 à sa cent-vingt-troisième session. Il a été établi sur la base du document TRANS/WP.29/2001/6, sans modification (TRANS/WP.29/776, par. 111).

Table des matières, annexes,

Annexe 1, à la fin de la liste ajouter les nouvelles feuilles :

".....

Feuilles WP21W (seulement pour les feux-signalisation)"

Annexe 1,

feuilles P21W/1 et P21W2, remplacer par les nouvelles feuilles P21W/1 et P21W/2;

feuilles P21/5W/1 à P21/5W/3, remplacer par les nouvelles feuilles P21/5W/1 à P21/5W/3;

feuille R10W/1, remplacer par la nouvelle feuille R10W/1;

feuille PY21W/1, remplacer par la nouvelle feuille PY21W/1;

feuilles H8/1 à H8/4, remplacer par les nouvelles feuilles H8/1 à H8/4;

feuilles H9/1 à H9/4, remplacer par les nouvelles feuilles H9/1 à H9/4;

feuilles H11/1 à H11/4, remplacer par les nouvelles feuilles H11/1 à H11/4;

ajouter les nouvelles feuilles W21/1 et WP21W/2;

qui se lisent comme suit :

[LES PAGES 3 à 23 SONT "OFFSET"]